

Image not found or type unknown



## Taxes gouvernementales sur appartements meublés

Par **gigimia**, le **23/07/2015** à **19:51**

je loue 2 appartements meublés,les loyers perçus sont mes seules ressources.sur ces appartements je paye la csg,j ai appris que je devais m'acquitter de la taxe professionnelle.dois-je avoir un numero siret,j ai travaillé 3ans et je pourrais avoir 44euros de retraite par mois j ai 62ans,si j avais un revenu du a un travail je ne payera pas la csg,merci infiniment si vous pouvez me renseigner.